



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/15/Corr.1  
2 juillet 2003

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quarantième réunion  
Montréal, 16 - 18 juillet 2003

**Corrigendum**

**RAPPORT PÉRIODIQUE DU PNUD**

Ce corrigendum est émis afin de :

- **Remplacer** le chiffre « 62 » **par** « 60 » sur la deuxième ligne du paragraphe 7, et le chiffre « 37 » **par** « 31 » sur la 3<sup>e</sup> ligne de ce même paragraphe.
- **Remplacer** les deux premières phrases du paragraphe 8 **par** ce qui suit :

8. Les retards de mise en œuvre dans des pays tels que la Chine ont entraîné une augmentation des émissions nettes de SAO de l'ordre de 581 tonnes PAO dans ce pays, et les décaissements ont été de 36 pour cent du montant prévu. D'autres émissions nettes dignes de mention et attribuables à des retards ont été constatées dans les pays suivants : Venezuela (327 tonnes PAO de moins que prévu ont été éliminées et 89 pour cent du montant prévu a été décaissé), Nigeria (219 tonnes PAO de moins que prévu ont été éliminées et 161 pour cent des fonds prévus ont été décaissés), Liban (150 tonnes PAO de moins que prévu ont été éliminées et 68 pour cent des fonds prévus ont été décaissés) et Costa Rica (85 tonnes PAO de moins que prévu ont été éliminées et 22 pour cent des fonds prévus ont été décaissés).

- **Remplacer** UNO **par** Unité nationale d'ozone à la dernière ligne du paragraphe 25.
- **Ajouter** « en cours » après « PGF » sur la première ligne du paragraphe 33, afin de lire « 42 activités de PGF en cours approuvées en 2002 ».

- **Remplacer** la première phrase du paragraphe 35 **par** ce qui suit :

35. Quatre des neuf projets d'encouragement des utilisateurs finaux en cours ont été approuvés à la 37<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif en juillet 2002 ou après cette date. Un de ces quatre projets comprend un accord signé avec le PNUD.

- **Remplacer** la Recommandation 4 **par** ce qui suit :

4. Prendre note que le décaissement de 9 121 \$US des 20 000 \$US approuvés par la 36<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif pour la préparation de projets dans le secteur des mousses de la Libye (LIB/FOA/36/PRP/19) doit être imputé aux 40 000 \$US reçus par l'ONUDI à la 38<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif pour la préparation d'un projet national d'élimination des SAO (LIB/SEV/38/PRP/21), et demander que le PNUD remette toute l'information recueillie ainsi que les propositions de projets à l'ONUDI après la 40<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif.

- **Remplacer** l'annexe I **par** l'annexe jointe aux présentes



